

LES FONDAMENTAUX DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

BOÎTE À OUTILS



**DÉMOCRATIE
OUVERTE**



**BANQUE des
TERRITOIRES**



**Caisse
des Dépôts
et Consignations**



FACILITER L'ACCÈS À UNE INFORMATION FIABLE ET DOCUMENTÉE

À la Banque des Territoires, nous sommes convaincus de l'importance d'associer davantage les citoyens à la vie de leur cité. Permettre à chacun d'être écouté et d'être acteur des projets de son territoire est une de nos priorités.

Nous accompagnons, par exemple, les communes du programme Petites Villes de demain qui souhaitent mettre en œuvre des démarches de concertation sur leur territoire. Nous sommes également particulièrement attentifs à la dimension participative des projets que nous soutenons.

Avec Démocratie Ouverte, nous tenions à faciliter l'accès à une information fiable et documentée sur la mise en œuvre de démarches participatives dans les territoires. En mettant en lumière quelques initiatives remarquables et en listant quelques fondamentaux de l'ingénierie démocratique, nous souhaitons offrir un cadre de confiance aux collectivités à la recherche d'appui méthodologique.

Ce document illustre quelques retours d'expériences et en tire les grands enseignements. Nous l'avons conçu comme une boîte à outils pour vos projets liés à la participation citoyenne en veillant à y intégrer des éléments concrets et à y faire figurer les meilleures pratiques, avec un seul objectif : vous être utile pour associer les citoyens à vos projets.

Sommaire

INTRODUCTION	4
--------------	---

LES FONDAMENTAUX

1 • Portage politique et gouvernance de projet participatif	6
2 • Rôles et postures dans une démarche de participation	8
3 • En amont des temps participatifs	10
4 • Outils et prestataires : accorder la forme au fond	12
5 • En aval des temps participatifs : restituer, évaluer	14

RETOURS D'EXPÉRIENCES

1 • La démocratie d'interpellation Médiation, atelier et votation d'initiative citoyenne à Grenoble	18
2 • Oser un Big Bang de la démocratie municipale L'expérience de la Ville de Carpentras	20
3 • Impliquer les citoyens dans le budget local Le panel citoyen sur la tarification des services publics de la Ville de Strasbourg	22
4 • La rénovation urbaine par et pour les habitants Le comité de pilotage citoyen du réaménagement du quartier Youri-Gagarine à Romainville	24
5 • Pour une ZFE efficace, solidaire... Et concertée ! Des citoyens lyonnais tirés au sort pour formuler des pistes d'action sur la ZFE du Grand Lyon	26
6 • Participation citoyenne, urbanisme et culture au service de la revitalisation Diagnostic sensible à partir du vécu des habitants de Saint-Didier sur Rochefort	28
7 • Les citoyens conçoivent leurs dispositifs participatifs Une assemblée citoyenne préfigurative à Poitiers	30
8 • Co-construire durablement l'aménagement des villes Le comité de co-construction de l'aménagement du Haut de la Tranchée à Tours	32



DES CITOYENS EN CAPACITÉ D'AGIR POUR DES TERRITOIRES REVITALISÉS

Les projets de territoires engagés avec l'accompagnement de la Banque des Territoires depuis 2020 sont l'occasion d'enclencher une dynamique de renouvellement démocratique local, de faire plus et mieux de démocratie.

La cohésion territoriale s'alimente de la capacité d'agir des citoyens et citoyennes français. Elle est de ce fait renforcée quand les territoires montent en compétence pour favoriser la citoyenneté active. Cela se constate partout en France, où émergent des initiatives de démocratie participative, qui, ici et là, donnent des droits à des citoyens résidents de tel ou tel territoire.

Cette boîte à outils de la participation citoyenne vise à proposer un socle commun de compétences en matière d'ingénierie participative. Son ambition est de rendre les territoires autonomes dans la construction et le déploiement de leurs projets participatifs.

Vous y trouverez deux types de fiches-outils : des fiches "Fondamentaux" et des fiches "Retours d'expérience".

Les 5 fiches "Fondamentaux" visent à donner les bases théoriques d'une démarche participative : portage politique et cadrage ; rôle et postures ; mobilisation et inclusion en amont ; restitution et évaluation en aval ; outils et prestataires tout du long.

Les 8 fiches "Retours d'expérience" documentent des initiatives dans différentes collectivités françaises susceptibles d'illustrer ces fondamentaux par la pratique autant que d'inspirer de futurs dispositifs locaux.

Ces fiches visent à assurer un minimum viable de compétences nécessaires pour se sentir suffisamment en confiance pour déployer une démarche participative. Elles appellent à tester leurs enseignements dans la pratique autant qu'à approfondir la réflexion en vue d'une amélioration continue, notamment grâce aux rubriques "Pour aller plus loin" et "Pour s'inspirer".

N'hésitez pas à en parler avec vos collègues ! Ces fiches ont été conçues pour être détachées (au moins numériquement), partagées et interrogées collectivement.

Nous sommes à l'écoute de tous les retours que vous pourrez faire :

contact@democratieouverte.org

Encore plus de ressources sur <https://tinyurl.com/dotheekue> !

LES FONDAMENTAUX



1

PORTAGE POLITIQUE ET GOUVERNANCE DE PROJET PARTICIPATIF



Clarifier le cadre pour assurer la réussite de la démarche

Les démarches participatives sont souvent mobilisées pour répondre à la crise de la démocratie représentative. Celle-ci se traduit entre autres par une abstention massive aux élections, et de ce fait un déficit courant de légitimité des exécutifs des collectivités locales. L'enjeu majeur dans une démarche de participation citoyenne est d'être particulièrement au clair avec le sens, l'ambition, et les moyens donnés à une telle démarche. Plus importante que l'ambition, c'est l'authenticité des porteurs de la démarche, ici les élus mais aussi les agents en position de décision (DGS, DGA...) qui sont des incontournables pour ne pas renforcer les symptômes de la crise démocratique : défiance, individualisme, rejet des "élites" (élus, experts).

Comment ?
En s'interrogeant sur :

- **LE SENS** - Pourquoi faire de la participation citoyenne sur ce projet ? Par engagement politique ? Pour compléter des études ? ...
- **L'AMBITION DEMOCRATIQUE** - Sur ce projet, cette question, jusqu'où souhaitons-nous aller dans l'association des citoyens à la décision publique ? Quelle articulation entre ce dispositif et le cycle de vie d'une politique publique? Quelle délégation aux citoyens?
- **LA COHÉRENCE** - Est-ce que cette démarche s'inscrit dans une feuille de route globale ? Est-elle en cohérence avec d'autres démarches ?
- **LES MOYENS** - Est-ce que les agents ont les moyens de réaliser un dispositif cohérent avec l'ambition souhaitée ? Quels élus sont les plus indiqués pour porter cette démarche (thématiques mais aussi en termes de posture et compétences) ?

Il n'y a pas de réponse idéale à ces questions. Les clarifier permet de mieux porter et assumer les choix pris pour une démarche participative. La question des moyens par exemple peut être la première à se poser pour revoir les ambitions, mieux envisager le sens et la cohérence donnés à la démarche.



Critères d'évaluation

1/Les retours d'expérience des élus et agents impliqués dans la démarche. Que ceux-ci soient positifs ou non, ils permettent de se donner des axes d'amélioration sur tout ou partie de la démarche.

2/Les retours des participants à chaud en marge des temps participatifs, mais aussi dans la presse, sur les réseaux sociaux. Via ces canaux, un portage politique défaillant se voit rapidement, une fois mises de côté les expressions d'opposition de fond au projet soumis à participation (que nous invitons à considérer comme un critère de réussite d'une démarche de participation).

3/L'impact réel sur la décision publique : Quelle modification du projet par les services, à l'écoute des participants ? Quels arbitrages politiques : à quel moment, de quelle manière ? Quelle capacité à tracer les expressions des participants dans le résultat final ? Quelle capacité à assumer les choix arbitrés ?

1 PORTAGE POLITIQUE ET GOUVERNANCE DE PROJET PARTICIPATIF



Nos conseils pour réussir

Préférer des démarches modestes mais rigoureuses et assumées

Il est recommandé d'initier une politique publique de participation citoyenne avec des démarches "classiques" pour envisager une progression de l'ambition dans le temps. L'ambition démocratique de chaque projet soumis à participation doit être adaptée au regard de la nature du projet, de ses contraintes techniques, financières et politiques.

Dire ce qui est fait, faire ce qui est dit

Dans la même logique de transparence, pilier d'une démocratie de qualité, il est nécessaire d'être rigoureux dans l'usage qui est fait du vocabulaire de la "participation citoyenne".

- Nommer correctement l'intention de la démarche : l'information ce n'est pas de la concertation.
- Ne pas négliger la phase de restitution de la démarche, afin de donner à voir l'écoute des participants et leur impact sur la décision publique.

Embarquer la hiérarchie de l'administration

Les démarches de participation citoyenne impactent d'abord l'organisation interne de la collectivité territoriale. Elles viennent mettre en lumière des problématiques existantes et non traitées ou insuffisamment : rôle des métiers supports (la communication par exemple), transversalités entre services (pour relayer les retours d'information très quotidiennes et de proximité), enjeux de ressources humaines (temps à dédier à des tâches pas toujours incluses dans les fiches de postes, sur des temps hors horaires de travail...). Ainsi, le rôle de facilitateur des agents les plus hauts dans l'organigramme est indispensable pour garantir la bonne prise en charge par les agents de ces fonctions de participation, ainsi que la bonne articulation élus-administration.

Se reposer ces questions régulièrement

Le contexte des démarches participatives évolue, du fait de l'actualité locale, de l'analyse des risques politiques, de la nature du projet soumis à participation, du fait des retours des participants eux-mêmes.

Reprendre ces questions au moment de la conception d'une nouvelle démarche participative est un réflexe à développer.

Nous recommandons de s'autoriser à tester et d'essayer des itérations successives dans un objectif de progression collective régulière et maîtrisée.



Pour aller + loin

De nombreux professionnels spécialisés dans le portage et la gouvernance de projet participatif sont à votre disposition.

Démocratie Ouverte fédère un réseau de professionnels et peut vous mettre en relation avec l'interlocuteur qu'il vous faut.

N'hésitez pas à nous contacter sur contact@democratieouverte.org.



Pour s'inspirer

Sous l'impulsion de son maire, Jean-François Caron, la ville de Loos-en-Gohelle (62) incarne la réussite d'une triple transition : démocratique, écologique et solidaire. Ces transitions impliquent une diversité d'habitants et sont démultipliées par les actions des élus et agents de la ville.

2 RÔLES ET POSTURES DANS UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION



Pourquoi et comment faire appel au citoyen ?

Les démarches participatives reposent sur une coopération entre les élus, les agents des services et les citoyens d'un territoire. Ce "triangle participatif" implique trois légitimités, correspondant à trois savoirs distincts : le savoir politique, le savoir technique et le savoir citoyen.

Vous avez dit "savoir citoyen ?"

L'expertise citoyenne repose non seulement sur l'expertise d'usage, qui renvoie à la connaissance fine qu'ont les citoyens de leur vécu quotidien, mais aussi sur l'idée propre à l'éducation populaire que l'apprentissage est source d'émancipation et qu'il n'y a pas d'âge pour continuer d'apprendre et de se spécialiser, y compris dans la participation politique.

Savoir définir le niveau de participation

Le niveau de participation défini pour un dispositif participatif va déterminer le rôle qui sera accordé aux citoyens dans les décisions publiques.

On distingue
traditionnellement
5 niveaux de
participation, dite
« échelle d'Arnstein » :

- **L'INFORMATION** : la collectivité fournit à ses habitants toutes les informations d'intérêt général avec transparence, pertinence et actualité. Si elle ne se suffit pas à elle-même pour qualifier un dispositif de "participatif", elle est une première étape indispensable.
- **LA CONSULTATION** : la collectivité demande à ses habitants un avis non contraignant sur des décisions, politiques publiques ou projets spécifiques.
- **LA CONCERTATION** : la collectivité implique les habitants dans la conception d'un projet ou d'une politique publique mais conserve le pouvoir de décision final.
- **LA CO-CONSTRUCTION** : la collectivité et ses habitants travaillent ensemble l'objet de la décision publique, sur un pied d'égalité et dans des instances et des lieux définis.
- **LA CO-DÉCISION OU L'AUTONOMIE** : la collectivité donne à la population les moyens de prendre des décisions en toute autonomie dans un périmètre défini.



Critères d'évaluation

1/La qualité de la coopération interne : *Les interactions entre services d'une même collectivité sont très importantes pour que les agents ne travaillent pas en vases clos mais en transversalité. Des référents désignés dans le service de démocratie locale peuvent être chargés des relations avec les autres services, et témoigner d'éventuels dysfonctionnements.*

2/La capacité des élus à assurer le portage politique : *Il est possible de mesurer ce critère grâce à de l'analyse qualitative (questionnaires, entretiens).*

3/La restitution : *Indispensable à toute démarche participative, la restitution doit permettre d'évaluer si la promesse du niveau d'engagement a été tenue d'une part, et l'impact de l'engagement citoyen sur la décision finale d'autre part.*

2 RÔLES ET POSTURES DANS UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION



Nos conseils pour réussir

Bien définir les rôles et les postures, et s'y tenir

Les élus donnent le sens et le cap de l'action publique, en fixant l'ambition et les étapes pour y arriver. Les agents mettent en œuvre cette ambition par une gestion de projet transversale et impliquant les différentes parties prenantes concernées. Enfin, le rôle des citoyens est de contribuer, dans toutes les dimensions de l'exercice de cette citoyenneté, aux décisions publiques. (cf. "Pour aller plus loin").

S'assurer d'une intelligence collective de qualité plutôt que d'un empilement d'expressions individuelles

La qualité démocratique des démarches participatives repose en partie sur l'existence de temps et de lieux de délibération où les citoyens pourront faire émerger une parole collective, faite de convergences, de divergences et de compromis. Pour favoriser cette intelligence collective des groupes de citoyens, et permettre qu'une telle parole collective émerge, il est possible de faire appel à des compétences de facilitation et d'animation (issues de l'interne ou de l'externe de la collectivité). La facilitation graphique est par exemple un outil à envisager pour faire d'une pierre deux coups et favoriser la vulgarisation, sur certains sujets techniques par exemple.

Penser la démocratie locale comme une école de la citoyenneté

La démocratie est un processus d'acculturation et d'apprentissage continu, où l'erreur est permise. Cette idée doit permettre de tirer des enseignements pour faire toujours plus et mieux de démocratie. L'essor d'une culture participative ne peut pas se faire du jour au lendemain... Et ce n'est pas grave ! En multipliant les démarches réussies, les institutions publiques rétablissent progressivement la confiance des habitants dans les institutions en les confortant dans leur pouvoir d'agir et en leur permettant d'exercer toujours plus une citoyenneté active



Pour aller + loin

Pour que les citoyens jouent un rôle actif, il est préférable de concevoir des dispositifs participatifs qui se basent sur une conception élargie de la citoyenneté et sur les différentes dimensions qu'être citoyen recouvre.

Comment un citoyen peut-il être acteur de son territoire ? :
<https://tinyurl.com/citoyen-engage>



Pour s'inspirer

Le panel citoyen mobilisé par la Ville de Strasbourg sur le sujet de la tarification des services et de la tarification solidaire constitue un exemple intéressant sur la définition des rôles, avec un fonctionnement impliquant trois directions.

3

EN AMONT

DES TEMPS PARTICIPATIFS



Mobiliser au-delà des citoyens engagés

Les démarches participatives souffrent d'une participation relativement faible des citoyens, en contraste avec un récent sondage qui indiquait que 83% des Français demandent plus de démocratie participative pour contribuer à la vie publique. Il s'agit souvent des mêmes citoyens, déjà engagés dans la vie locale autant que dans les scrutins électoraux, qu'on retrouve d'une démarche à l'autre. Si on donne aux dispositifs participatifs l'objectif de pallier les dysfonctionnements du système représentatif, alors on ne peut pas se passer de l'effort de mobiliser au-delà des citoyens déjà engagés.

L'enjeu est de taille, d'autant que les facteurs d'exclusion et de polarisation présents dans la société sont nombreux et impactent la qualité du débat démocratique et donc la qualité de la décision publique.

Par conséquent, la mobilisation et l'inclusion à des temps participatifs doit être pensée dès la conception de la démarche. Penser l'inclusion de minorités, quelles qu'elles soient, a toujours des effets d'inclusion qui bénéficient plus largement à l'ensemble des citoyens.

Source : «Les Français et la concertation citoyenne», sondage Opinionway réalisé pour État d'esprit, décembre 2021



Quels publics inclure, et comment ?

1/La question de l'inclusion implique de commencer par se poser celle des publics cibles : *Quelles catégories de la population, quels acteurs de la société civile, quels corps de métiers souhaite-t-on associer à la démarche et comment s'assurer de leur participation effective ?*

2/Les démarches participatives doivent veiller à minima à tendre vers la parité homme/femme de sorte à ce qu'il y ait autant de participants que de participantes, et que chacun ait la même capacité à s'exprimer, voire le même temps de parole. *L'inclusion des mères de famille, qui ont aujourd'hui encore majoritairement la charge de s'occuper des enfants, peut faire l'objet d'aménagements, tels que des solutions de garde d'enfant par exemple.*

3/Certains publics, traditionnellement éloignés des institutions publiques, voire en situation de domination socio-économique, sont au cœur des questions de mobilisation et d'inclusion. *Cela peut impliquer des réflexions sur la question de la rétribution des participants, la compensation financière des journées de travail non réalisées à l'instar des jurys citoyens...*

4/L'inclusion des publics en situation de handicap doit aussi être pensée. *La première condition de l'expression est la capacité physique et mentale à s'exprimer. Pour s'assurer de la «pleine et effective participation [des personnes handicapées] à la société sur la base de l'égalité avec les autres» (préambule de la Convention sur les droits des personnes handicapées), certaines solutions existent. Le recours au FALC (Facile À Lire et à Comprendre) permet d'utiliser un langage simplifié qui facilite l'accès à l'information pour les personnes handicapées mentales, dyslexiques et malvoyantes, en plus de servir aux personnes étrangères maîtrisant mal une langue, illettrées, aux personnes âgées et aux enfants.*

3 EN AMONT DES TEMPS PARTICIPATIFS



Nos conseils pour réussir

Anticiper les contraintes de temps et d'espace des publics cibles

Une fois les publics cibles bien définis, il s'agit d'identifier l'ensemble des contraintes qui peuvent jouer en défaveur de leur participation. Quels impératifs de temps ont-ils ? S'il s'agit de travailleurs, on préférera généralement des temps participatifs en dehors des heures travaillées. S'il s'agit de jeunes, en dehors des temps scolaires, ou au contraire pendant les temps scolaires si la démarche est en lien avec leur lieu d'apprentissage. La question des mobilités est tout aussi essentielle. Des démarches incluant de l'aller vers peuvent être envisagées, notamment en territoire rural pour aller toucher des populations dépendantes de la voiture et du prix du carburant, ayant peu accès à des transports en commun.

Prévoir une stratégie de communication claire et hybride

La communication et l'information sont essentielles pour mobiliser et inclure les publics cibles. Sur ce sujet, le service communication peut être mobilisé pour co-construire la stratégie de communication du dispositif. Là aussi, il s'agit d'adapter les supports de communication et leur contenu aux publics visés, en veillant bien à doubler les supports numériques de supports physiques pour réduire la fracture numérique.

S'ils ne savent pas comment participer et s'ils ont le sentiment que leur participation ne sera pas suivie d'impacts, les citoyens risquent de ne pas s'emparer du dispositif participatif. Il est important de commencer et de terminer les démarches de participation par de l'information :

- **En amont du dispositif**, l'information transparente renseigne les citoyens sur le projet soumis à la participation et sur les modalités de leur participation.
- **En aval du dispositif**, la restitution de la démarche rend compte aux citoyens de l'impact de leur participation sur la décision retenue. Cette circularité de l'information est la condition pour que les démarches participatives mobilisent le plus efficacement et le plus inclusivement possible sur le long terme.

Penser chaque "espace temps" de participation (type réunion publique) au prisme de cet enjeu d'inclusion

Pour aller + loin

À quelles conditions les citoyens peuvent-ils faire public ? Quel est le rôle de la matérialité des dispositifs dans ce processus ? Comment comprendre l'évolution du concept de « participation » dans nos sociétés modernes ? C'est à ce type de questions que s'attaque l'article de Clément Mabi "Inclusion des publics et matérialité des dispositifs participatifs" dans la revue Participations (2013, N°7)

Pour s'inspirer

Certains dispositifs veillent à assurer la représentativité des citoyens qu'ils mobilisent. C'est le cas du comité de pilotage Youri Gagarine (fiche retour d'expérience n°4, p. 24), mis en place par Romainville pour co-construire la rénovation urbaine de ce quartier politique de la ville avec l'ensemble des habitants de ce quartier hétérogène.

4 OUTILS ET PRESTATAIRES : ACCORDER LA FORME AU FOND



Choisir les bons outils

Du questionnaire à la convention citoyenne, en passant par les réunions publiques, les chartes de la participation, les dispositifs d'interpellation, les dispositifs d'aller-vers... **les outils de la participation citoyenne sont nombreux.** Vous pouvez les porter en autonomie ou passer par des prestataires, nombreux eux aussi ! **Comment se repérer dans cet écosystème foisonnant, et choisir les bonnes solutions à vos enjeux et contraintes ?**

Voici un panorama non exhaustif des outils de participation citoyenne connus et régulièrement utilisés :

- L'enquête, le questionnaire
- Le diagnostic partagé, diagnostic en marchant
- La réunion publique et ses déclinaisons (ateliers de travail)
- L'instance délibérative pérenne ou ponctuelle
- Le dispositif d'interpellation citoyenne
- L'assemblée (ou convention) citoyenne
- Le dispositif d'aller-vers
- Les schémas de gouvernance
- La charte de la participation citoyenne

Y a-t'il UN bon outil pour une démarche participative ?

Il n'y a pas de bons outils en soi, seulement des outils adaptés ou inadaptés selon l'objet de la démarche et le résultat sortant attendu. Se faire accompagner par un prestataire c'est possible, parfois souhaitable, mais ce n'est pas indispensable. Cela suppose en tout cas d'apprendre à connaître son écosystème pour identifier les prestataires en adéquation avec les exigences démocratiques de la collectivité.



Critères d'évaluation

1/La qualité de l'impact : *Les productions des différents temps participatifs (ateliers, plateformes en ligne, instances...) ont-ils permis de faire émerger des avis, des positions, des consensus, des dissensus, des compromis ? Les outils choisis permettent-ils la transparence des échanges ?*

2/L'implication des publics : *Les outils ont-ils permis d'impliquer les publics visés ou bien certains publics sont-ils surreprésentés ou au contraire absents de la démarche ?*

3/L'appropriation des outils : *Les agents, notamment ceux de services autres que celui de la démocratie locale, sont-ils prêts à utiliser de nouveaux ces outils et/ou dispositifs ?*

4 OUTILS ET PRESTATAIRES : ACCORDER LA FORME AU FOND



Nos conseils pour réussir

Accorder le fond et la forme

Certains outils s'adaptent très bien à certains contextes, et moins à d'autres. Lors du choix d'outils ou de dispositifs participatifs, il est important de veiller à ce qu'ils se marient bien avec la thématique choisie et soient adaptés au contexte (politique, du projet...).

Investir les relations entre pairs

Il peut être intéressant de consulter son entourage professionnel pour recueillir des retours d'expériences, des savoirs et des savoirs-faire, et enrichir ses dispositifs. Certains agents ont des choses à dire sur les publics qu'ils côtoient dans le cadre de leurs missions, ces informations s'avèrent particulièrement utiles pour choisir des outils de participation citoyenne adéquats.

Explorer la documentation existante

Les outils de la participation citoyenne ne sont pas nés hier et ont déjà pu être expérimentés et documentés, pour certains à de nombreuses reprises. Effectuer un travail de veille sur cette documentation existante permet d'en découvrir plus sur la réalité de ces outils.

En démocratie participative, il n'y a pas de couteau suisse...

Alors pensez boîte à outils !

Plutôt que de se cantonner à un outil unique, ressorti dans tous les contextes, il est recommandé de varier les outils, au sein d'un même dispositif. De cette manière, il est plus facile de toucher une diversité de publics, donc d'opinions, et in fine de renforcer la qualité de l'expression des habitants ainsi recueillie. Le lien à la décision et l'impact de la démarche n'en seront que plus renforcés.

La meilleure façon de s'appropriier un outil, c'est de l'essayer

Pour connaître les outils et l'écosystème des prestataires qui les proposent, le plus efficace reste encore de les éprouver sur le terrain. Que les options choisies résistent à l'épreuve des faits ou remplissent leurs objectifs, elles apporteront toujours un enseignement pour les futures démarches.



Pour aller + loin

Les assemblées citoyennes ont fait l'objet d'une typologie réalisée par Fréquence Commune et Démocratie Ouverte, dans le cadre du déploiement de l'assemblée populaire et citoyenne de Poitiers.

L'écosystème des acteurs de l'innovation démocratique est vaste. Pour vous aider à vous orienter, le Rapport Annuel de l'Innovation Démocratique (RAID) réalisé par Démocratie Ouverte saura vous donner les bons repères !

Lien typologie des assemblées citoyennes :
<https://tinyurl.com/typologie-assemblees>

Rapport de l'innovation démocratique :
<https://tinyurl.com/rapportid2022>



Pour s'inspirer

Découvrez la diversité des outils de la participation citoyenne et des ressources référentes en la matière à travers la fiche «Les outils de la démocratie participative» publiée en libre accès par Démocratie Ouverte sur son site Internet :
<https://tinyurl.com/outilsDP>

5

EN AVAL

DES TEMPS PARTICIPATIFS : RESTITUER, ÉVALUER



Rendre compte, pour renforcer la culture locale de la participation

Garantir la transparence d'une démarche de participation et sa contribution à une acculturation du territoire à la démocratie participative, implique la restitution mais également l'évaluation de la démarche.

Du simple mail au comité de suivi en passant par la réunion publique, la restitution peut prendre différentes formes pour tracer la parole habitante, rendre compte des impacts de la participation sur la décision finale et mettre en évidence la construction d'un discours collectif lors des temps délibératifs. La restitution d'une démarche est indispensable à l'émergence d'une culture participative : elle permet en effet de valoriser l'implication citoyenne et de construire la confiance des citoyens dans les démarches participatives. Enfin, la restitution est une référence pour les acteurs de l'action publique et les citoyens dans la mesure où elle leur permet de suivre les engagements des représentants politiques.

Si la restitution est un fondamental de la culture participative, l'évaluation est plus spécifiquement nécessaire à une évolution "intelligente" de ces pratiques, qui tiennent compte des réussites et des faiblesses des démarches passées. Rendre compte des objectifs atteints et des échecs permet d'ouvrir le débat sur la place de la participation citoyenne pour envisager l'avenir dans le sens d'une exigence démocratique toujours plus grande.



Critères d'évaluation

1/Temps et livrable pour restituer *Y-a-t-il eu un temps de restitution ou un produit de sortie à la suite du temps participatif ? On peut envisager la production d'un livrable faisant la synthèse des débats et revenant sur le processus de délibération. Le produit de sortie a pour avantage de montrer que le temps des débats a produit des effets, des avis, voire des décisions.*

2/Droit de suite : *La restitution, le bilan de la démarche, fait-il état des suites et des engagements politiques ? Le compte-rendu peut permettre à l'administration et au politique d'expliquer, pour chaque proposition citoyenne, quand et comment elles seront mises en œuvre et/ou pourquoi elles ne le seront pas.*

3/Anticipation : *Un budget et du temps dédiés à la restitution et l'évaluation d'une démarche étaient-ils prévus ? Pour restituer, comme pour évaluer, il est nécessaire de décider en amont du support et des données essentielles qu'on voudra retrouver. Les résultats qu'on cherche à évaluer étaient-ils définis en amont ? Les dispositifs de participation répondent à des objectifs variés. On peut évaluer les effets et/ou les procédures. Il est essentiel de définir et formuler la/les questions évaluatives pour structurer un périmètre d'évaluation et définir les critères a priori.*

5 EN AVAL DES TEMPS PARTICIPATIFS : RESTITUER, ÉVALUER



Nos conseils pour réussir

Restituer tout au long de la démarche

Restituer tout au long de la démarche, et non seulement à la fin, renforce la transparence et permet ainsi de garantir l'émergence d'une dynamique d'intelligence collective. A l'issue de chaque temps du dispositif, un compte-rendu permet à chacun de prendre connaissance ou se rappeler des sujets traités. Il est possible ainsi d'embarquer de nouveaux participants dans la continuité de la démarche, sans avoir à discuter de sujets déjà débattus.

Solliciter des compétences en communication

Solliciter l'appui de l'équipe de communication de la collectivité pour faciliter l'appropriation et la vulgarisation des documents de restitution tels que les compte-rendus, des carnets de bord, des vidéos pédagogiques et documentant la démarche et ses résultats...

Humaniser les compte-rendus

Enrichir la restitution, en incluant des verbatims, des témoignages (vidéos ou écrits) permet de rendre les documents de restitution plus humains et de rapporter la qualité et l'ambiance des échanges. Cela permet également de conserver fidèlement le sens des échanges, la prise de note n'étant pas un exercice évident.

Co-construire la restitution

Les citoyens doivent pouvoir donner leur avis sur «le produit de sortie» issu de leur travail. Ils peuvent organiser eux-même la séquence de restitution. Toutefois, il faut veiller à faire attention, dans le cas où ils sont bénévoles, à ne pas les solliciter plus qu'ils pourront se permettre de libérer du temps.

Faire des liens avec le monde de la recherche

L'évaluation du temps participatif peut nécessiter un prestataire, mais pas dans tous les cas. Pour agréger des données évaluatives, certaines collectivités font appel à des doctorants en CIFRE. D'autres mobilisent les instances existantes comme les conseils de quartier ou des agents chargés de l'évaluation d'autres politiques publiques de la collectivité.

Ne pas confondre évaluation et mesure d'impact

Voici quelques exemples de critères d'évaluation d'un temps participatif :

- Inclusion des acteurs (nombre, diversité, représentativité, niveaux d'engagement, assiduité)
- Développement du pouvoir d'agir
- Renforcement de la confiance entre les citoyens et l'institution
- Transformation des pratiques de la collectivité : sur la transversalité par exemple



Pour aller + loin

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne a réalisé un guide de l'évaluation de la participation, sur la base d'un travail collectif mené en 2020 et 2021 avec le Cerema, Planète Citoyenne et de nombreux contributeurs :

<https://tinyurl.com/guide-evaluation>

Le DémoMètre, premier outil participatif d'évaluation de la démocratie, permet à chacun d'évaluer la démocratie sur son territoire :

<https://demometre.org/>



Pour s'inspirer

À Grenoble, le rapport d'évaluation 2022 du dispositif d'interpellation citoyenne a été rédigé par un doctorant CIFRE :

<https://tinyurl.com/bilangrenoble>



RETOURS D'EXPÉRIENCES



1 LA DÉMOCRATIE D'INTERPELLATION

MÉDIATION, ATELIER ET VOTATION D'INITIATIVE CITOYENNE À GRENOBLE

Contexte

En 2020, la Ville de Grenoble souhaite **relancer un dispositif de prise en compte de l'interpellation citoyenne**, après l'annulation par le tribunal administratif de Grenoble d'une première tentative, en place de 2016 à 2018. La démocratie d'interpellation grenobloise répond de la volonté de **valoriser l'avis citoyen y compris dans sa dimension conflictuelle**, dans l'exercice des mandats des représentants municipaux.

Objectifs

1/Poursuivre l'ambition politique de mieux intégrer la participation conflictuelle (*pétitions, réclamations, manifestations...*) dans la fabrique et la mise en œuvre des décisions publiques.

2/Proposer un format de médiation permettant un dialogue apaisé et constructif entre les pétitionnaires et la collectivité.

3/Respecter le cadre juridique et réglementaire.

« Ce dispositif de médiation d'initiative citoyenne montre que les conflits exprimés à travers les pétitions peuvent être sources d'échanges apaisés et constructifs, et qu'ils peuvent améliorer l'action publique. »

Antoine GONTHIER, chargé de mission Interpellation citoyenne



INNOVATION
**Interpellation
citoyenne**



DURÉE
Dispositif pérenne



TYPE DE DISPOSITIF
**Signalement et
dialogue de proximité
Votation
Panel citoyen**



COÛT
16 000 € TTC (coût de
mise en place du dispositif)
+ ½ ETP (coût de
fonctionnement)



NB DE PARTICIPANTS
50 à 8 000



ÉCHELLE DE
PARTICIPATION
Concertation

GRENOBLE
160 000 habitants

CONTACT
Diego FERNANDEZ VARAS
Directeur de la mission
Démocratie locale

Antoine GONTHIER
Chargé de mission Interpellation
citoyenne

democratie-locale@grenoble.fr
04 76 76 35 93

Une question, un problème, une proposition ?



Interpellez
la Ville!

► Interpellations collectives

1 LA DÉMOCRATIE D'INTERPELLATION

MÉDIATION, ATELIER ET VOTATION
D'INITIATIVE CITOYENNE À GRENOBLE

Démarche

En amont

Un travail est effectué avec la préfecture pour définir et affiner les critères du dispositif afin de s'assurer de sa légalité.

Pendant

Les Grenoblois peuvent interpellier leur collectivité et demander la mise à l'agenda d'un problème public ou la modification/le rejet d'une décision à travers 3 dispositifs graduels de prise en compte de leurs interpellations citoyennes collectives mis en place par la collectivité de Grenoble :

- **LA MÉDIATION D'INITIATIVE CITOYENNE** : déclenchée à partir de 50 soutiens recueillis, la médiation consiste en la tenue de réunions en présence des porteurs, d'élus et d'agents des directions référentes ainsi que d'un médiateur.
- **LES ATELIERS D'INITIATIVE CITOYENNE** : déclenchés à partir de 1 000 soutiens, l'atelier citoyen permet à des citoyens tirés au sort de travailler le sujet soulevé sur la base d'auditions d'experts.
- **LA VOTATION D'INITIATIVE CITOYENNE** : déclenchée à partir de 8 000 soutiens (5% de la population). La question d'une votation est débattue en conseil municipal. Le maire peut proposer de lancer une votation d'initiative citoyenne. Une campagne et un débat contradictoire sont menés et la votation est organisée.

Résultats

- Médiation : publication du compte-rendu sur le site de la ville.
- Atelier : discussion en conseil municipal du rapport de préconisations produit lors de l'atelier.
- Votation : délibération en conseil municipal sur la suite à donner à la votation.

Astuces

- Ne pas négliger l'accompagnement de toutes les parties prenantes : habitants, élus et techniciens.
- Proposer plusieurs moyens d'interpellation, dans l'objectif de faciliter l'accès à tous en atténuant la fracture numérique :
 - Dépôt et signature en ligne sur le site de la Ville
 - Dépôt et signature en papier sur des formulaires fournis et imprimés par la Ville.



Les satisfactions

En chiffres : 11 interpellations, 10 médiations réalisées, 4 023 soutiens. Relative diversité des sujets défendus.

Tous les acteurs ont joué le jeu.

Nombreux porteurs d'interpellations citoyennes (24) qui ont mobilisé plus de 4 000 habitants autour d'eux qui ont accepté de soutenir leur démarche.

Renforcement de la mise à l'agenda des problèmes remontés et prise de décisions pour les résoudre.



Les obstacles

Les limites en termes de compétences communales face à des interpellations qui excèdent ce cadre.

La mise en place du dispositif a souffert de difficultés rencontrées lors de la mobilisation des partenaires institutionnels.

Le temps long de mise en œuvre des engagements pris par la Ville pendant la médiation a pu susciter de l'agacement auprès des personnes ayant recouru au dispositif.

2

OSER UN BIG BANG DE LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE

L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE DE CARPENTRAS

1 dispositif, 4 voies d'action

En 2021, la Ville de Carpentras a engagé plusieurs initiatives de démocratie participative, regroupées dans un projet dénommé «**Big Bang de la démocratie municipale**».

Il repose sur deux piliers, **le contrôle citoyen et l'intelligence collective, déclinés en quatre dispositifs** : la convention citoyenne carpentrassienne, le budget participatif, l'amendement citoyen et le référendum d'initiative citoyenne.

Focus sur l'amendement citoyen

Chaque citoyen carpentrassien a désormais la possibilité de modifier une délibération. Les propositions de modification ayant recueilli le soutien d'au moins 2% des électeurs de Carpentras (soit environ 560 personnes) sont publiées sur une plateforme numérique dédiée, 15 jours avant la séance, et débattues lors du conseil municipal. **Le conseil municipal s'engage à rendre compte des délibérations issues des amendements citoyens débattus** dans le compte-rendu officiel.

« Le pouvoir appartient aux citoyens et avec le Big Bang, je compte bien qu'ils puissent l'exercer pleinement. Par des mesures concrètes, il permettra à chaque citoyen d'exercer le pouvoir qui est le sien. »

Serge ANDRIEU, Maire de Carpentras



INNOVATION

Démocratie locale, démocratie d'interpellation, référendum citoyen



DURÉE

Cycle annuel



TYPE DE DISPOSITIF

**Convention citoyenne
Budget participatif
Référendum d'initiative citoyenne**



COÛT

45 000 € TTC soit 0,45% du budget de la Ville. Hors frais de personnel et investissement du budget participatif



ÉCHELLE DE PARTICIPATION

Co-décision



ETP

**1 cadre catégorie A
1 assistant administratif en contrat d'alternance**

CARPENTRAS

29 949 habitants

CONTACT

Rafaële GESLAIN

Directrice Démocratie Locale

rafaele.geslain@carpentras.fr



2

OSER UN BIG BANG DE LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE

L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE DE CARPENTRAS

Démarche

En amont

Le Conseil Municipal a délibéré sur la charte de la démocratie locale et approuvé les 4 dispositifs du Big Bang. À la suite de cette validation politique, accompagnée d'une vaste campagne de communication, la mise en œuvre des projets participatifs a débuté par la désignation de la Convention Citoyenne Carpentrassienne (tirage au sort en février 2021 de 350 personnes).

Pendant

CONVENTION CITOYENNE : Le tirage au sort de la Convention Citoyenne a désigné 35 conventionnels représentant 84% du territoire en 2022. Après avoir reçu une formation sur le fonctionnement de la Ville en avril, les membres ont rencontré régulièrement le Maire qui leur a présenté les projets de délibération. Ils ont travaillé en ateliers sur le règlement du budget participatif et l'appel à idées a été ouvert dès le mois de mai. Ils bénéficient également d'un accompagnement et de formations tout au long de leur mandat.

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE : les Carpentrassiens peuvent déposer une pétition sur le site internet de la Ville demandant l'organisation d'un référendum décisionnel. Si cette proposition respecte la légalité et recueille le soutien de 10% des électeurs de Carpentras, le Maire s'engage à inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal l'organisation d'un référendum local.

Après

Les 4 dispositifs sont évalués et questionnés au sein du comité technique (30 agents de la Ville) et du comité de pilotage spécialement constitués.

Résultats

Les premiers indicateurs de participation sont encourageants, notamment au regard de la crise sanitaire défavorable aux rencontres, temps d'échange et de convivialité, ces deux dernières années.

La 1ère édition du Budget Participatif (2021) a recueilli 68 propositions citoyennes dont 27 projets mis au vote et 7 projets lauréats pour un montant total de 697 000 €. La 2ème édition (2022) a recueilli 85 propositions déposées, soit +25% par rapport à l'édition 2021.

Astuces

Accorder une grande importance à la transparence et à la restitution aux habitants.



Les satisfactions

Taux de participation encourageant malgré la pandémie, en augmentation d'une édition à l'autre.

Richesse des initiatives citoyennes et qualité des projets déposés.

Qualité des échanges avec la Convention Citoyenne.

Meilleure information et formation des citoyens sur l'activité municipale.



Les obstacles

Représentativité (mixité sociale et parité).

Implication des habitants éloignés de l'outil numérique.

Acculturation à la participation citoyenne dans la collectivité.

Charge de travail supplémentaire importante générée notamment par le budget participatif.

3 IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LE BUDGET LOCAL

LE PANEL CITOYEN SUR LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE STRASBOURG

Contexte

La démarche « Budget Local parlons-en » lancée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg se décompose en deux phases : le débat citoyen d'orientation budgétaire, ayant pour objectif de décoder le budget local pour mieux en débattre, suivi d'**ateliers participatifs, dont la thématique 2021 portait sur la tarification solidaire des services publics.**

Lors de cette deuxième phase, qui s'est déroulée en 2021, la Direction des Finances et de la Programmation (DFP), la Direction de la Participation Citoyenne (DPC) et la Direction des Solidarités et de la Santé (D2S) de la Ville ont travaillé conjointement pour **concevoir, déployer et accompagner un panel de 10 citoyens tirés au sort sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg** et mandaté pour une année reconductible.

Objectifs

La démarche « Budget Local parlons-en » répond à un double objectif :

1/ Informer largement les citoyens des questions budgétaires pour assurer la compréhension des enjeux par tous

2/ Accompagner un groupe d'habitants dans la formulation de préconisations citoyennes relatives à la tarification des services publics et à la tarification solidaire.



INNOVATION
Panel citoyen



DURÉE
1 année reconductible



ETP
Non renseigné



COÛT
Non renseigné



NB DE PARTICIPANTS
10 citoyens



ÉCHELLE DE
PARTICIPATION
Consultation

Enjeux et Préconisations du panel citoyen sur la
tarification solidaire



BUDGET LOCAL,
PARLONS-EN !



Panel citoyen sur la tarification solidaire de la ville et l'eurométropole de Strasbourg

Strasbourg.eu
eurométropole

VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE
STRASBOURG
235 309 habitants

CONTACT
Clément GIRARD
Directeur de la Participation
Citoyenne
clement.girard@strasbourg.eu

3 IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LE BUDGET LOCAL

LE PANEL CITOYEN SUR LA TARIFICATION
DES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE STRASBOURG

Démarche

En amont

La démarche a été engagée par la Direction Finance et Programmation (DFP), qui a saisi la Direction de la Participation Citoyenne (DPC) et la Direction des Solidarités et de la Santé (D2S) dans une dynamique de transversalité. La répartition des rôles a été la suivante :

- la DFP lance la démarche, et définit avec la D2S le cadre de contraintes budgétaires
- la DPC conçoit et met en oeuvre le dispositif participatif

L'ensemble des 3 services ont travaillé sur les préconisations du panel.

Pendant

Le panel citoyen a été composé de 10 citoyens tirés au sort sur les critères de la parité genrée (5 hommes et 5 femmes) et sur la parité géographique (5 habitant-es de la Ville, 5 habitants de l'Eurométropole).

Leur mandat est double : élaborer des préconisations sur les enjeux, ambitions et points d'attention de la tarification des services publics de la Ville et de l'Eurométropole d'une part et remettre un avis sur les propositions émanant des services sur ce sujet d'autre part.

Pour ce faire, un parcours de travail en 6 temps a été conçu : prise de connaissance du sujet >> émergence des questionnements sur la base du parcours usager type >> travail de terrain en allant vers les usagers et les services >> identification des enjeux et premières préconisations >> croisement des préconisations du panel avec celles des services >> délibération sur les préconisations finales à remettre aux services.

Résultats

À l'issue du parcours, le panel citoyen a remis ses préconisations à travers 9 enjeux identifiés. Un temps de restitution a été effectué lors d'un conseil municipal durant lequel le panel citoyen a pu présenter ses préconisations à l'ensemble des élus.

Au regard du travail engagé par les citoyens et de la nécessité de le poursuivre, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg leur ont proposé de reconduire leur mandat pour une année supplémentaire.

Astuces

- Prévoir des temps d'information et de vulgarisation en amont de la démarche pour initier une dynamique de réflexion collective.
- Travailler en transversalité avec les services impliqués tout au long de la démarche pour définir un cadre de contraintes clair dans lequel les citoyens peuvent s'impliquer.
- Anticiper la prise en compte des préconisations citoyennes.
- Recourir à un prestataire facilitateur pour favoriser l'intelligence collective du groupe et la qualité du processus délibératif.



Les satisfactions

Mobilisation réussie par voie de tirage au sort (très peu de refus). L'engagement a été relativement durable, seuls 4 désistements au cours de l'année ont eu lieu.

Renforcement du pouvoir d'agir des citoyens qui se sont bien appropriés le travail et ont été formés par les services de la Ville.



Les obstacles

Le sentiment d'illégitimité des citoyens à s'exprimer sur des questions de budget.

Difficultés d'implication et de conciliation des disponibilités de chacun.

Absence de retour des élus après la restitution en aval qui ne permet pas aux panélistes de se rendre compte de leur impact sur la décision.
Faible anticipation de l'intégration des préconisations.

4 LA RÉNOVATION URBAINE PAR ET POUR LES HABITANTS

LE COMITÉ DE PILOTAGE CITOYEN DU RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER YOURI-GAGARINE À ROMAINVILLE



INNOVATION
Comité de suivi



DURÉE
Indéterminé



COÛT
> à 5000 € TTC
(frais de communication)



NB DE PARTICIPANTS
40



ÉCHELLE DE
PARTICIPATION
Co-construction



ETP
**1/3 ETP + temps de
présence aux réunions
publique**

Contexte

Situé à l'entrée de la ville, le quartier Youri-Gagarine a été conçu dans les années 1960 et 1970. Il est constitué d'un parc de logements exclusivement sociaux.

Le quartier a débuté sa transformation en 2016, dans le cadre d'une convention avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU). La nouvelle municipalité a lancé, dès sa prise de fonction en juillet 2020, un travail d'analyse complet du projet de réaménagement, et a **opté dans la nouvelle feuille de route du projet pour la création d'un comité de pilotage citoyen.**

Objectifs

Dans cette nouvelle feuille de route, qui concerne 70% des surfaces constructibles du projet initial (les 30% autres ayant déjà été livrés au moment du lancement de ce comité de pilotage), **les choix en matière de rénovation, de démolition et de construction**, comme les questions de densité d'espaces verts, de biodiversité et de place de l'arbre, d'espaces publics, de parcours résidentiels, d'amélioration des conditions de logements, de programmation des équipements publics **sont soumis à la réflexion collective.**

Le comité de pilotage citoyen a vocation à représenter tous les habitants du quartier - **dans un contexte où certaines constructions entraînent l'arrivée de nouveaux habitants aux profils socio-économique variés** - et à les associer à la démarche de co-construction de la nouvelle feuille de route. Il est composé de 25 représentants pour les bâtiments et les tours de Seine Saint-Denis Habitat (bailleur social), 5 représentants des associations du quartier, 4 représentants des deux nouvelles résidences, 2 représentants des nouveaux logements Vassou, 2 représentants par nouveau bâtiment, 2 représentants des commerçants.

« Le Comité de pilotage citoyen travaille main dans la main avec la Ville et Est Ensemble pour construire un projet de rénovation urbaine qui réponde aux attentes des habitants, notamment leur souhait de quitter ou de rester dans le quartier, dans du neuf ou de l'ancien réhabilité. »

Clémence BAHIN,
chargée de mission concertation,
Ville de Romainville

ROMAINVILLE
ÎLE-DE-FRANCE
30 087 habitants

CONTACT
Clémence BAHIN
Chargée de mission concertation
cbahin@ville-romainville.fr

4 LA RÉNOVATION URBAINE PAR ET POUR LES HABITANTS

LE COMITÉ DE PILOTAGE CITOYEN DU RÉAMÉNAGEMENT
DU QUARTIER YOURI GAGARINE À ROMAINVILLE

Démarche

En amont

L'enjeu de la démarche participative est double : respecter le calendrier de la nouvelle feuille de route et délimiter le périmètre du faisable, du non-faisable et de l'irréversible. Pour cela, Romainville et Est Ensemble ont lancé une étude de faisabilité urbaine pour l'ensemble des opérations.

Le comité de pilotage a été composé sur la base de candidatures volontaires. Un tirage au sort sous contrôle d'huissier a été tenu pour désigner les représentants de certaines catégories où le nombre de candidatures était trop important.

La programmation du comité de pilotage a été faite à partir d'une consultation, sur la base de l'engagement de la municipalité que chaque habitant du quartier puisse vivre là où il le souhaite. Une enquête a été menée en amont de sa création, posant la question suivante : "si votre bâtiment était démoli, où souhaiteriez-vous habiter ?"

Pendant

Le comité de pilotage est chargé de discuter et de contribuer aux arbitrages relatifs aux différentes thématiques du projet de réaménagement du quartier Youri-Gagarine. Pour ce faire, le comité a accès à l'ensemble des documents de la collectivité concernant le projet de réaménagement. Il traite notamment de :

- Logement et relogement : arbitrage démolition/rénovation, enjeu de désenclavement à travers la mixité du construit (habitat, bureaux, commerces), homogénéité du bâti rénové et du bâti neuf.
- Tranquillité publique
- Stationnement : en l'absence de parking souterrains, quelles solutions de parking donner aux ménages dotés de véhicules ?
- Végétalisation, résidentialisation
- Habitat inclusif, séniorité, vieillissement de la population et adaptation des logements en conséquence

8 réunions du comité de pilotage ont eu lieu depuis le 12 juillet 2021. Le comité a vocation à perdurer tant que le scénario d'aménagement est en discussion, aussi bien au sein de la Ville qu'avec l'ANRU.

Astuces

- Bien délimiter le périmètre du dispositif. Sur quoi porte la concertation, sur quoi doit-elle déboucher ? Mettre les bornes sur ce qui relève de la co-construction et ce qui n'est pas sur la table de travail.
- S'appuyer sur le travail entre pairs.



Les satisfactions

La représentativité des habitants du quartier a pu être assurée, malgré l'essoufflement de certains membres

Les réunions de travail ont permis de traiter de nombreux sujets relatifs au projet d'aménagement



Les obstacles

La question de la démolition de certains bâtiments a suscité des craintes et certains blocages, avec une difficulté à monter en généralité.

Les dysfonctionnements du quotidien et de la vie de quartier concentrent également l'attention des représentants du comité. Les réunions ont dû être coupées en deux parties, traitant les questions d'actualité et de gestion dans un premier temps, puis le projet d'aménagement dans un second temps. Le comité a connu, depuis juillet 2021, un phénomène d'essoufflement avec un tiers des membres qui ne se présentent plus aux réunions du comité.

5 POUR UNE ZFE EFFICACE, SOLIDAIRE... ET CONCERTÉE !

DES CITOYENS LYONNAIS TIRÉS AU SORT POUR FORMULER
DES PISTES D'ACTION SUR LA ZFE DU GRAND LYON

Contexte

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de décembre 2019 contraint les métropoles de plus de 150 000 habitants à mettre en place une zone à faibles émissions (ZFE). Une ZFE est une zone géographique définie dans laquelle les véhicules les plus anciens et les plus polluants n'ont plus le droit de rouler ni de stationner. Pour être efficace, le dispositif comprend des mesures de contrôle et des mesures d'accompagnement, en faveur de l'acquisition de véhicules moins polluants ou de solutions de mobilités alternatives. **La Métropole de Lyon a souhaité aller plus loin, en appliquant immédiatement la ZFE non seulement aux véhicules utilitaires, mais également aux voitures individuelles.** L'amplification de la ZFE telle que souhaitée par les élus de la Métropole visait à interdire les véhicules classés Crit'Air 5 ou non classés jusqu'en juillet 2022, puis à interdire progressivement tous les véhicules Crit'air 4, puis 3, puis 2 de 2023 à 2026.

Pour définir les modalités de mise en œuvre et les mesures d'accompagnement de ce projet, **une grande concertation, composée de différents outils de consultation et d'un panel citoyen a été mise en place.**

Objectifs

La concertation "Pour une ZFE efficace et solidaire" de la Métropole de Lyon visait à **mettre en perspective cette ambition environnementale avec la réalité du territoire.** Sur une durée de 6 mois, de septembre 2021 à mars 2022, le dispositif a répondu à un double objectif :

- 1/ Récolter l'avis de la population
- 2/ Permettre aux citoyens de délibérer et de rendre des recommandations à la Métropole de Lyon

En particulier, les Grand Lyonnais mobilisés ont été amenés à s'exprimer sur :

- 1/ Les solutions de mobilité à développer pour offrir une alternative à la voiture dans un maximum de cas
- 2/ Les solutions de financement pour un véhicule propre
- 3/ Les situations justifiant une dérogation de circulation

« Au début on n'y connaissait pas grand chose, donc on a accueilli beaucoup d'experts. Leurs informations nous ont permis de rédiger notre retour éclairé vers les élus. »

Dervil, panéliste



INNOVATION
Convention citoyenne



DURÉE
6 mois
(sept. 21 - mars 22)



COÛT
Non renseigné



NB DE PARTICIPANTS
30



ÉCHELLE DE
PARTICIPATION
Concertation



ETP
1 ETP

GRAND LYON
1411 571 habitants

CONTACT

Lisa GAUTHIER

Chargée de mission concertation
et participation
lgauthier@grandlyon.com

5 POUR UNE ZFE EFFICACE, SOLIDAIRE... ET CONCERTÉE !

DES CITOYENS LYONNAIS TIRÉS AU SORT POUR FORMULER
DES PISTES D'ACTION SUR LA ZFE DU GRAND LYON

Démarche

En amont

Au cours de sa phase préparatoire, la Métropole de Lyon a réalisé une première enquête qualitative en juin 2021, auprès d'un échantillon réduit. Une série de 5 focus groups (ou tables rondes) a été réalisée auprès de 25 personnes directement concernées par la ZFE (tout automobiliste possédant au moins une voiture de Crit'Air 5 à 2 pour circuler sur le secteur de Lyon et/ou Villeurbanne). L'objectif : comprendre les usages, représentations ou opinions sur la ZFE de la population visée. Ces focus groups ont permis d'apporter un premier éclairage sur le public visé par la concertation et d'aider à construire la concertation plus large à mener auprès des citoyens. La synthèse de ces focus groups a aussi nourri le travail du Panel Citoyen dans la rédaction de son avis. À terme, elle sera également intégrée au bilan final de la concertation. Enfin, un panel de 30 citoyens a été tiré au sort en recourant à un prestataire ayant accompagné la Métropole sur l'ensemble de la démarche.

Pendant

Les panélistes ont été impliqués sur 3 sessions de travail intensif de 36h, sur 3 week-ends. Les deux premiers week-ends ont permis la montée en compétence du panel à travers la rencontre d'experts (épidémiologistes, spécialistes de la qualité de l'air, historiens de l'urbanisme, syndicalistes routiers, psychologues sociaux, associations de protection des publics précaires, médecins et avocats). Le troisième week-end a été consacré à la délibération. Entre les 2^e et 3^e temps de travail, les panélistes ont demandé des auditions supplémentaires. 13 personnes ont été ainsi auditionnées. Le dernier jour, le samedi 4 décembre, a été consacré à la rédaction de l'avis. La technique d'animation du world café a permis de travailler les principaux axes de celui-ci.

Résultats

L'avis du panel citoyen a été remis au Président du Grand Lyon, lors d'une cérémonie de restitution. L'avis fait apparaître certaines divergences du panel, avec le parti pris de les restituer tels quels.

Dans son avis, le panel est allé dans le sens de l'élargissement de la ZFE voulue par la Métropole, avec certaines conditions :

- Élargir le périmètre pour que tous les habitants profitent du bénéfice de la qualité de l'air
- Assouplir le calendrier pour laisser aux citoyens le temps de s'adapter
- Mettre en place des mesures d'accompagnement fortes en faveur des transports en commun et de l'achat de véhicules propres
- Améliorer la communication

Astuces

- Le tirage au sort est particulièrement déterminant pour le panel citoyen, dans la mesure où le mandat requiert un engagement fort (36 heures sur 3 weekends). Il faut savoir être convaincant et rassurant pour embarquer les citoyens tirés au sort.
- Anticiper le choix des experts est important dans la mesure où c'est un choix déterminant pour la qualité de la montée en compétence citoyenne.
- La facilitation a joué un rôle essentiel dans ce dispositif. Face à la masse d'informations en présence, les panélistes risquaient d'être noyés.



Les satisfactions

La montée en compétence des citoyens et l'assimilation des enjeux a été largement réussie

La cohésion de groupe était particulièrement forte. Certains groupes amicaux ont pu se former.



Les obstacles

Difficultés à convaincre les tirés au sort. Un courrier du président a été envoyé, bien que tardivement, pour renforcer le portage politique de la démarche.

Certains panélistes avaient beaucoup de méfiance à l'égard de l'institution, et un discours accusateur lors des séances de travail.



PARTICIPATION CITOYENNE, URBANISME ET CULTURE AU SERVICE DE LA REVITALISATION

DIAGNOSTIC SENSIBLE À PARTIR DU VÉCU DES HABITANTS DE SAINT-DIDIER SUR ROCHEFORT



INNOVATION
Diagnostic partagé



DURÉE
3 mois
(déc. 2020 - février 2021)



COÛT
11 750 € TTC



NB DE PARTICIPANTS
Indéterminé



ÉCHELLE DE
PARTICIPATION
Concertation



ETP
Recours à un prestataire

Contexte

Saint-Didier sur Rochefort est une petite commune rurale de la Loire dans les Monts du Forez (420 hab) dispersée sur 42 hameaux et un bourg centre. Depuis quelques décennies elle a vécu la perte de nombreux commerces et artisans qui ont forgé son histoire et la communauté locale. **Elle connaît aussi un taux important de vacance immobilière** (logements vides et maisons secondaires) dans son centre-bourg qui le rend peu attractif et dynamique en dehors des festivités régulières que la municipalité et des associations organisent. La population a une nette tendance à se renouveler mais l'offre de logement du bourg ne correspond pas toujours aux attentes.

Début 2020, Loire Forez Agglomération propose à 3 communes **d'expérimenter des résidences d'urbanisme culturel pour traiter leurs enjeux**. Il s'agit d'aborder les questions d'aménagement, de revitalisation, de lien social par **une approche sensible, pluridisciplinaire et participative**. Saint-Didier sur Rochefort est l'une d'elle, et décide d'impliquer ses habitants dans la production d'un diagnostic sensible reposant sur leur quotidien, leur vécu, leurs aspirations.

Objectifs

L'objectif principal est de mobiliser la population et de **faire ressortir les usages et pratiques sensibles des habitants**, autant que de poser les axes transversaux et une méthodologie pour travailler sur différentes communes de la collectivité **en renouvelant les méthodes classiques de l'urbanisme et de la participation citoyenne**.

ST-DIDIER SUR ROCHEFORT

AUVERGNE RHÔNE-ALPES
421 habitants

CONTACT

Amandine WEBER

Loire Forez Agglomération
amandineweber@loireforez.fr





PARTICIPATION CITOYENNE, URBANISME ET CULTURE AU SERVICE DE LA REVITALISATION

DIAGNOSTIC SENSIBLE À PARTIR DU VÉCU DES HABITANTS DE SAINT DIDIER SUR ROCHEFORT

Démarche

En amont

- Distribution de cartes postales dans les boîtes aux lettres des foyers de la commune pour inviter les habitants à parler de lieux qu'ils apprécient (lien passé/présent du bourg) et leur demander de quelle manière ils sont prêts à s'investir sur leur commune et notamment dans le cadre des interventions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'agence De l'Aire
- Rencontre entre élus et habitants
- Identification de personnes ressources

Pendant

Un important travail de documentation et d'échanges avec les habitants permet de développer un récit commun, par le biais d'outils sensibles révélant les identités et ressources de la commune. Ce récit prend la forme d'un diagnostic sensible qui passe par plusieurs médias : documentaire sonore à partir d'entretiens avec 40 habitants (flashcode pour écoute libre), fresque photographique, cartographie participative, ateliers d'urbanisme sensible avec les enfants, création de "cartes postales projets" adressées à tous les habitants.

Le tout est exposé dans "l'épicerie de la P'tite Marie" ancienne boutique ré-investie pour l'action « Saint-Didier Bourg Vivant ». Cet événement prend place dans le centre-bourg. Il comprend aussi l'activation de lieux à travers des visites de maisons vacantes ou l'expérimentation de boutiques éphémères en accueillant des artisans et producteurs locaux. Il est l'occasion de tester quelques aménagements et modifications d'usage de la place publique pour préfigurer d'autres actions dans une phase de scénarios plus opérationnels.

Résultats

Une restitution a été organisée sous la forme d'une journée festive avec la mise en avant des productions artistiques (photos, cartographie sensible, documentaire sonore), la réalisation d'une fresque photographique participative, l'installation de boutiques éphémères dans le centre bourg.

Un "journal de bord" distribué dans toutes les boîtes aux lettres par les élus fait le récit de la journée et transmet les synthèses. C'est un support pour continuer le dialogue entre élus et habitants sur des futurs possibles.

Les principes d'aménagement de l'espace public issus du diagnostic sensible ont été repris dans le prix d'architecture mené par la commune pour que les étudiants puissent l'imbriquer dans un projet académique visant à concevoir l'aménagement d'une parcelle du bourg.

Astuces

- Ne pas négliger les temps de préparation avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment les élus, en amont des actions
- Savoir pourquoi est-ce que l'on vient avec ce type de démarche, quels peuvent être les effets pour la commune
- S'entendre sur une définition partagée de la participation et du niveau de participation.



Les satisfactions

Au regard du contexte sanitaire, le niveau de participation est satisfaisant (réponses aux cartes postales / mobilisation à la journée de restitution).

La mobilisation des élus du conseil municipal tout au long du projet a été bien reçue par les habitants.

La mobilisation des habitants, particulièrement lors de la journée de restitution.

Le diagnostic sensible a permis de formuler une vision collective partagée entre élus et habitants



Les obstacles

Les obstacles / aléas sont principalement liés au contexte sanitaire, à l'interdiction des regroupements d'habitants et événements publics et aux multiples reports engendrés.

L'adaptation constante de l'équipe intervenante fut quelque chose de très précieux. Il a fallu également avoir plusieurs temps de travail avec les élus pour redéfinir les objectifs au fur et à mesure des adaptations de la démarche.



LES CITOYENS CONÇOIVENT LEURS DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE PRÉFIGURATIVE À POITIERS



INNOVATION
Dispositif préfiguratif



DURÉE
4 mois



COÛT
29 000 € TTC



NB DE PARTICIPANTS
22



ÉCHELLE DE PARTICIPATION
Co-construction



ETP
2 ETP

Contexte

La Ville de Poitiers souhaite faire de la revitalisation de la participation citoyenne et de la démocratie locale une priorité.

En 2022, elle engage **un processus de préfiguration participatif pour co-construire une assemblée citoyenne permanente avec les Poitevins.**

Cette assemblée citoyenne et populaire de la Ville de Poitiers s'inscrit dans un projet de **transformation de la gouvernance municipale**, pour créer les conditions d'un dialogue permanent et plus horizontal, **afin de renforcer la transparence de la décision municipale** et revitaliser la démocratie locale et de proximité grâce à une citoyenneté active.

L'assemblée citoyenne préfigurative est composée de 22 habitants en partie tirés au sort, 6 élus du conseil municipal et 2 agents des services de la ville de Poitiers. Ensemble, ils vont concevoir la future assemblée citoyenne et populaire de Poitiers.

Objectifs

L'assemblée de préfiguration a été mandatée par la Ville de Poitiers pour définir la raison d'être de la future assemblée citoyenne et populaire de Poitiers, ses fondamentaux et son fonctionnement.

Démarche

En amont

Un tirage au sort sur cadastre est complété de rencontres "porte à porte", pour expliquer le projet aux tirés au sort et parvenir à les embarquer. Le relais des instances citoyennes a également joué un rôle pour mobiliser les tirés au sort. L'appel à volontaires a été appuyé par le service communication de la Ville, avec différents relais (affiches, réseaux sociaux, flyers).

Pendant

D'octobre 2021 à janvier 2022, l'assemblée de préfiguration s'est réunie 3 journées et 3 soirées pour définir les missions et principes de fonctionnement de l'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers. L'animation s'est appuyée sur les outils issus de la sociocratie et de l'intelligence collective. Des courriels réguliers ont été adressés pour lecture des documents et temps de travail intermédiaires. Des relais réguliers ont été fait auprès du comité de direction et de la commission démocratie locale de la Ville ainsi qu'au bureau municipal. Le service juridique a prioritairement été associé.

Les phases d'aller-retour sur les documents produits par le groupe de préfiguration et les instances au sein de l'administration comme le comité directeur et les instances au sein de la majorité ont dû être renforcées. Il y a eu davantage de passages en commissions municipales que ce qui avait été anticipé. Deux temps de réunions supplémentaires ont été organisés pour finaliser la rédaction des principes de fonctionnement au regard des exigences juridiques demandées par la Préfecture pour s'insérer dans le cadre légal.

POITIERS
89 000 habitants

CONTACT
Emmanuelle REDIEN
Cheffe de mission Participation citoyenne
emmanuelle.redien@grandpoitiers.fr

7 LES CITOYENS CONÇOIVENT LEURS DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE PRÉFIGURATIVE À POITIERS

Résultats

Sur un groupe de 30 personnes initialement constitué, 26 personnes ont été présentes aux 3 sessions de travail les vendredis soir et samedis la journée. 63 propositions de sujets ont été récoltées. Un temps de restitution du travail de préfiguration a eu lieu lors du conseil du 7 mars 2022. Les citoyens sont tenus informés de l'avancée de la démarche via le magazine municipal, les réseaux sociaux de la ville, en relais de la plateforme Jeparticipe-poitiers.fr. À l'issue de cette assemblée préfigurative, un appel à sujet a été lancé auprès de la population sur avril et mai 2022. 10 habitants membres de ce groupe de préfiguration ont participé à la pré-sélection des sujets en mai 2022.

La raison d'être de l'assemblée citoyenne et populaire définitive

- Rapprocher les citoyens, élus et non-élus, en partageant le pouvoir
- Inclure largement en allant chercher les publics éloignés de la politique
- Dépasser les intérêts individuels vers une pensée collective en faveur du bien commun

Ses fondamentaux

- L'expérimentation
- La co-construction entre élus, agents et habitants
- L'ouverture à tous

Son fonctionnement

L'assemblée citoyenne et populaire de Poitiers est composée d'une base de 100 habitants tirés au sort et de deux groupes (composés d'habitants, d'élus et d'agents de la mairie), le groupe de proposition et le comité de méthodologie. L'assemblée fonctionne sur la base de cycles, en 4 sessions d'assemblées, durant lesquelles un sujet est traité.

Ces 4 sessions sont des journées décisionnaires et festives durant lesquelles l'assemblée choisit le sujet (lors de la 1^{ère} session), puis délibère et décide (lors des 3 sessions suivantes). À l'issue de ces 4 sessions a lieu le vote de la proposition. Une fois la proposition votée, les citoyens sont associés au suivi du projet.

Astuces

- Les outils de l'intelligence collective et de la sociocratie ont permis de créer une dynamique de groupe favorable à la délibération et à une écoute de qualité
- Le porte à porte auprès des personnes tirées au sort a été déterminant pour les embarquer dans le projet.



Les satisfactions

Les habitants qui ont participé ont changé leur regard sur le travail des élus et de l'administration. Un premier lien de confiance s'est recréé.

Les habitants se sont sentis ambassadeurs du projet au même titre que les élus.

Les agents membres de l'équipe de direction ont découvert une nouvelle manière de travailler.



Les obstacles

La co-construction a déstabilisé de nombreux élus qui peuvent se sentir dessaisis de leurs prérogatives.

Le cadre légal n'est pas encore totalement adapté à ce type de dispositif démocratique. Des temps de discussion entre élus sur ce point ont eu lieu. Un travail très rapproché avec le service juridique, des avocats ont permis de sécuriser juridiquement le processus.

8 CO-CONSTRUIRE DURABLEMENT L'AMÉNAGEMENT DES VILLES

LE COMITÉ DE CO-CONSTRUCTION DE L'AMÉNAGEMENT
DU HAUT DE LA TRANCHÉE À TOURS



INNOVATION
**Instance de
co-construction
et de suivi**



DURÉE
**8 mois
(+ temps du suivi)**



COÛT
**25 000 € TTC
(recours à une AMO)**



NB DE PARTICIPANTS
100 habitants



ÉCHELLE DE
PARTICIPATION
Co-construction

Contexte

Le "Haut de la Tranchée" est un quartier situé au débouché d'une perspective de 6 kilomètres, bien connu des Tourangeaux et surnommé "l'axe majeur tourangeau". **Ce lieu emblématique, est un espace en déshérence de moins en moins pratiqué par les habitants.** Il fait l'objet d'un projet de réaménagement. La municipalité de Tours souhaite faire de ce site une des opérations prioritaires et emblématiques de la ville de demain et de la méthode municipale de co-construction.

Pour cela, **la Ville de Tours décide courant 2021 d'associer pleinement les riverains et usagers du secteur du Haut de la Tranchée à la refonte du projet urbain.** Un groupe de citoyens dénommé "comité de co-construction du Haut de la Tranchée", ou 3CHT, est constitué. S'il est d'abord un projet de quartier, qui concerne en premier lieu les riverains, le 3CHT vise plus largement l'ensemble des citoyens de la Ville de Tours. En effet, le 3CHT s'inscrit dans une démarche expérimentale, et constitue aux yeux de la municipalité un dispositif préfiguratif de la politique locale de démocratie permanente.

Objectifs

À partir de la feuille de route confiée par la Ville, **le 3CHT est chargé d'élaborer le pré-programme du futur projet urbain, aussi appelé "plan guide citoyen".** Ce document contient différents scénarii d'aménagements portés par les citoyens pour le projet urbain du Haut de la Tranchée, ainsi que des orientations en termes de programmation.

La feuille de route confiée concerne le confortement de l'école élémentaire Victor Hugo et le réaménagement des espaces extérieurs, le confortement des commerces et l'animation commerciale du site, la création d'un équipement public destiné à être un lieu de démocratie permanente, la préservation de la mémoire des lieux et le réaménagement et la végétalisation des espaces publics.

Le 3CHT a également une fonction de suivi, puisque la mise en place d'un comité de suivi de l'intégration du plan guide citoyen dans l'expertise d'aménagement est prévu à l'issue de la remise de celui-ci.



*La participation n'est pas
une formule magique politicienne.*

*Ce n'est pas le laisser-faire, le n'importe quoi.
C'est pousser plus loin un projet vers une complexité
qui provient d'une façon de voir les habitants,
non comme des marchandises, mais comme un réseau
infiniment précieux de relations, d'actions,
de comportements, d'empathies qui forment lentement
un tissu urbain.*



Lucien Kroll, architecte

VILLE DE TOURS
136 252 habitants

CONTACT

Pauline OCCELLI

Chargée de mission en
urbanisme et concertation
p.occelli@ville-tours.fr

Démarche

En amont

Le 3CHT a vocation à représenter les citoyens à deux échelles, celle du quartier et celle de la ville. Un appel à candidatures a été lancé et a permis de retenir 100 citoyens volontaires, après une étape de sélection sur les critères de genre, d'âge et d'usage du lieu. Le projet du 3CHT et l'appel à candidatures ont fait l'objet d'une communication classique de la part de la Ville : mails et appels téléphoniques passés sur différents réseaux de citoyens déjà engagés auprès de la Ville, publication au journal municipal, réunion d'information concernant le projet, les modalités et les implications de l'engagement. Avant le début des travaux du 3CHT, une consultation en ligne a été menée pour récolter les avis des Tourangeaux (usages du lieu, envies concernant son évolution...).

Pendant

De juillet 2021 à mars 2022, les membres du 3CHT se sont impliqués dans différents temps visant à leur donner les outils nécessaires pour produire les scénarii citoyens en intelligence collective.

- Le 7 juillet 2021 : réunion de lancement
- Le 28 août 2021 : diagnostic en marchant
- De septembre à décembre : 3 ateliers de travail en présence d'élus et d'agents de la Ville, ainsi que de professionnels (urbanistes, paysagistes...)
 - Définir et localiser les usages et fonctions du lieu
 - Enrichir le programme des scénarii
 - Compléter et hiérarchiser les scénarii et définir les ambiances souhaitées
- Le 4 décembre 2021 : balade urbaine
- De janvier à février 2022 : ateliers d'approfondissement
 - Usages
 - Art
 - Végétalisation
- Le 30 mars 2022 : restitution du 3CHT. En amont de la restitution, les participants ont été formés à rendre compte de leur travail, à travers un atelier de préparation de la restitution.

Résultats

La restitution du plan guide citoyen du 3CHT a opté pour une forme originale, loin de la réunion descendante. Lors de l'atelier de préparation à la restitution, les citoyens ont décidé de présenter leur travail aux élus et agents de la Ville, via une exposition, où ils ont animé différents stands illustrant leurs scénarii, recommandations et approfondissements thématiques.

Dans un souci de transparence, un comité de suivi a été créé pour suivre l'intégration du plan guide citoyen dans le travail technique des architectes-urbanistes et paysagistes en lien avec les services de la Ville. Le comité de suivi sera associé aux séances de travail du projet à la Mairie jusqu'à l'arbitrage final en avril 2023, dans une dynamique de co-décision.

Astuces

- Penser l'évaluation en amont, pour bien la structurer et observer scrupuleusement certains points clés de l'engagement citoyen tels que la compréhension des enjeux et du projet, la capacité d'expression, la satisfaction et la transparence de la participation.
- Travailler en transversalité avec les services de la Ville
- S'appuyer sur le tissu associatif local.



Les satisfactions

La qualité des propositions des citoyens.

La satisfaction des citoyens d'avoir contribué à la co-construction de l'aménagement d'un lieu emblématique de la Ville.



Les obstacles

La difficulté à mobiliser les citoyens, notamment les jeunes.

La difficile montée en compétences techniques, notamment liées à l'urbanisme.

MERCI
DE VOTRE LECTURE

Pour + d'infos :

contact@democratieouverte.org

